

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE
MONTPELLIER



NOUVELLE SÉRIE
TOME 26
ANNÉE 1995

ISSN 1146 - 7282

Séance du 19 juin 1995

RÉCEPTION DU DOCTEUR MARCEL DANAN DISCOURS DU RÉCIPiendaIRE

Eloge du docteur Jean ANDREANI

Monsieur le Doyen,

Vous avez permis que cette cérémonie ait lieu dans le cadre prestigieux de cet amphithéâtre chargé d'histoire qui a résonné de tant de voix célèbres, voix que j'évoquerai tout à l'heure et qui ont contribué à la gloire de notre École. Soyez en remercié.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Mes chers amis,

L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier m'a fait l'honneur de m'élire au XI^e fauteuil de la section "Médecine" laissé vacant par le décès de votre collègue le Docteur Jean Andréani. Avant de faire son éloge, permettez moi d'adresser au Professeur Pierre Izarn, qui me recevra tout à l'heure, l'expression de ma gratitude pour le rôle qu'il a joué dans ma carrière.

Mon cher maître, je vous ai connu en novembre 1948 au moment où les étudiants en première année de médecine cherchaient à entrer dans une conférence préparatoire au concours de l'externat des hôpitaux. C'est votre conférence que je choisis et où je fus accueilli avec gentillesse et simplicité. Ces soirées dans la petite salle de cours du service de Dermatologie des cliniques Saint Charles où vous nous expliquiez la sémiologie médicale avec une remarquable clarté sont restées gravées dans ma mémoire.

L'exemple du jeune chef de clinique que vous étiez et qui inspirait à tous confiance et respect m'a guidé dès le début de mes études.

Le Docteur Jean Andréani, je l'ai connu peu après. Il m'est possible de préciser la date de notre première rencontre : c'était le 30 juin 1950. Le monde était depuis quelques jours secoué par la guerre de Corée. Avec mon camarade Guy Cambon, hélas disparu prématurément, nous nous présentions au Professeur Jean Baumel, chef du service d'Hépatogastro-Entérologie. Le Maître était entouré de ses collaborateurs : le Docteur Gondard, le Docteur Étienne Fassio, le Docteur Servièrre et le Docteur Andréani. Je suis le seul

survivant de la scène qui vit le Professeur Baumel nous renvoyer car l'un d'entre nous (Guy Cambon) avait commis pour l'époque un crime de lèse-majesté : il ne portait pas de cravate ! Autre temps, autres mœurs !

J'ai donc approché Jean Andréani pendant ce stage de six mois dans le service de Gastro-Entérologie et ai pu dès cette époque apprécier son intelligence, sa personnalité vive, curieuse d'apprendre.

Par la suite, nos chemins ont divergé et seuls des patients communs, durant les vingt années où nos activités libérales ont concordé, nous ont permis quelques contacts. Je l'ai toujours perçu comme un médecin très attentif à ses malades ne laissant dans l'ombre aucun détail. Ses patients lui étaient profondément attachés, j'en ai été personnellement le témoin.

Je n'aurais jamais imaginé que j'eusse un jour à prononcer devant vous l'éloge de Jean Andréani.

La difficulté représentée par ce redoutable honneur m'a fait réfléchir sur le sens à donner au Discours académique. Plus que d'une suite de titres, fonctions, distinctions, qualités, anecdotes, c'est de l'être humain dépouillé de ce qui peut flatter quelque temps la vanité qu'il faut rendre compte.

C'est cette voie que j'ai choisie cherchant à décrire l'homme tel qu'il a vécu, perçu, agi à toutes les étapes de son existence. C'est un voyage dans le temps que j'ai fait pour vous essayant de situer le Docteur Andréani dans son époque, de le percevoir à travers ceux qui l'ont précédé et, en se projetant dans l'avenir, de tirer les enseignements de sa vie.

C'est donc un hommage à une vie que je vais rendre mais aussi à la vie telle qu'elle est pérennisée par votre Institution.

Lors de son Discours de Réception le 13 juin 1988, Jean Andréani avait tenu à expliquer comment et pourquoi il avait opté pour la médecine. "Lorsque j'étais en classe de philo", a-t-il dit, "j'ai subi une grave maladie qui m'a presque conduit, il m'en souvient, aux portes de la mort. J'ai compris pour l'avoir ainsi vécu le caractère fascinant de cette extraordinaire vocation qui se donne le projet de défendre et de maintenir la vie, ce qui m'a semblé aussi la plus belle chose en ce monde". Le Docteur Andréani se plaisait à raconter qu'il avait été soigné en Arles par le Docteur Rey, celui-là même qui, jeune interne, s'était occupé de Van Gogh.

Né en Arles le 1^{er} juin 1916, deux ans près la mort de Frédéric Mistral, le Docteur Jean Andréani est décédé le 5 août 1991 à Montpellier.

C'est dans la patrie de Saint Aurélien, Saint Ennodius et Saint Césaire que se déroulera sa jeunesse, dans cette ville d'art qui ne peut laisser indifférent.

Son père, Corse, lui transmet le sens de la famille, d'une certaine conception de l'honneur, un caractère entier. Sa mère, de vieille famille

arlésienne, l'imprégna de la culture provençale et c'est dans le cadre puissamment réaliste de la Provence qu'il grandit. Il aimait viscéralement sa ville d'Arles pour ses monuments, pour la pureté du bleu de son ciel qui rend les couleurs d'une beauté incomparable, comme les a perçues Van Gogh, pour son soleil dont la clarté est à peine supportable lorsqu'il darde ses rayons sur les pierres sèches de ses maisons. On trouve chez lui les qualités de l'homme provençal, homme sec, robuste, tourmenté comme un tronc d'olivier face au mistral dont le souffle séchant la rosée fait briller les feuilles d'un reflet d'argent. Le Provençal ne se donne pas du premier coup, mais quand il le fait c'est ouvertement avec franchise et fidélité.

Il arriva à Montpellier à l'automne 1934 pour s'inscrire à la faculté de médecine. Son frère Marcel, lui, avait choisi la faculté de Marseille et fit une carrière d'ophtalmologiste en Arles.

A cette époque le Bac "Philosophie" conduisait sans obstacle aux études de médecine. Jean Andréani fut un brillant lycéen. Il fut d'ailleurs présenté au Concours Général de Philosophie où il eut à commenter une pensée de Pascal : "Instinct et raison, marque de deux natures". Quel beau sujet pour un futur médecin : le clinicien a besoin de l'un et de l'autre en ce sens que l'intuition aide à la démarche diagnostique alors que la raison permet de bien juger afin d'orienter son action.

En 1939, peu avant la fin de ses études, Jean Andréani fut mobilisé. Il était déjà externe des hôpitaux nommé au Concours de 1937. Affecté dans l'armée des Alpes il fut ensuite dirigé sur le front de l'Oise avant de participer à la Bataille de France comme aide-chirurgien dans une ambulance chirurgicale légère. Il travailla auprès du Professeur Wertheimer de Lyon, neuro-chirurgien, et du Professeur Ribadeau-Dumas, neurologue à Paris.

Dans une série de lettres fort détaillées, véritable témoignage historique, qu'il adressa à ses parents, on peut suivre avec émotion et intérêt l'état d'esprit du futur médecin décrivant à la manière d'un journaliste ce qu'il voyait en ajoutant des commentaires attestant de son sens aigu de l'organisation, de la rigueur, de l'ordre et du patriotisme heurté par le désastre qu'il voyait arriver et qu'il vécut très mal.

Son fils Pierre m'a confié ses lettres.

Le 24 mai 1940 il décrit l'exode : "On voit les gens riches, pauvres ou lamentables emporter des objets hétéroclites dont certains marquent leur attachement aux vieilles choses familiales". Déjà il porte un jugement sévère sur ceux qu'il considère responsables. Citons le, toujours le 24 mai 1940 : "On est complètement sidéré de voir quand disparaît l'ordre énergique d'une collectivité nationale, comme cela a été le cas devant l'invasion pendant quelques jours, combien de saletés, d'égoïsme, de cupidité, de passions se déchaînent sans aucun scrupule, sans aucune considération du mal fait, avec le

seul souci de gagner quelque chose dans cette vraie jungle par n'importe quel moyen. Sur combien de misères, de morts, de terribles angoisses ont spéculé ces gens sans foi ni loi qui pour servir leur intérêt personnel n'ont pas hésité à donner de faux ordres, à semer la panique. Que de vieillards, de nourrissons qui n'ont pas supporté le voyage".

Le 29 mai 1940 il s'indigne de "la dramatique proclamation de Léopold III qui s'explique difficilement, sinon par une complète inféodation de ce roi à l'Allemagne, fait connu déjà depuis 1935-1936... Encore un rude coup qui prouve à quel degré de maléfice est arrivé Hitler".

Le 4 juin 1940 : "Je viens d'apprendre mon ordre de mise en route vers Coligny dans la Marne. D'ici quelque temps je serai peut-être exposé à quelques dangers... J'en accepte l'idée avec confiance et la pensée d'être utile en suivant les destins d'une Providence infiniment supérieure aux pauvres humains que nous sommes me soutient".

Le 9 juin, entre les soins qu'il prodigue aux blessés il trouve le temps d'écrire à ses parents et de s'en prendre "à tous les imbéciles et incapables ou profiteurs qui nous ont finalement conduit là".

Le 16 juin, "l'armistice est signée. Inutile d'épiloguer". "La Providence n'a pas voulu de notre triomphe, nos longues années d'égoïsme, de lâcheté l'avaient lassée". Le même jour : "Vous savez que je ne suis pas de ceux que l'effort rebute, aussi m'adapterai-je avec ma bonne volonté à toute activité même pénible qui nous sera imposée".

Le 21 juin 1940 il évoque "les spectacles les plus effrayants de sa vie..." Il veut garder "un souvenir profond et ému et reconnaissant à tous ces malheureux qui achetaient d'une souffrance immense et de leur mort une résistance rendue vaine par tant d'erreurs". Il en appelle encore à la Providence Divine pour que le sacrifice de ces malheureux ne soit pas inutile.

Rendu à la vie civile, Jean Andréani s'attache à la préparation du Concours de l'Internat des hôpitaux de Montpellier. Externe en premier en 1941 (on disait interne provisoire) il est reçu major de sa promotion en 1942. Ses camarades de promotion se nommaient Pierre Laporte, Yves Guerrier, André Biscaye, Georges Vallat, Denis Brunel.

Jeune interne il poursuit ses brillantes études qui lui avaient déjà valu à deux reprises le titre de Lauréat de la Faculté. En 1943 il obtint le diplôme d'Hygiène et en mars 1944 celui de Radiologie et d'Electro-radiologie Médicale.

Il arriva à la Gastro-Entérologie après avoir remplacé plusieurs mois par an, de 1947 à 1949, le Docteur Roche, gastro-entérologue à Vichy.

Le Docteur Andréani fut un des rares anciens internes des hôpitaux de son époque qui ne fit pas une carrière hospitalo-universitaire et s'installa donc d'emblée en exercice libéral. Intéressé par la Gastro-entérologie il exerça sa

discipline de 1949 à 1982. La carrière du Docteur Andréani fut donc simple, linéaire et consacrée essentiellement à ses patients. Il mit au service de sa profession toutes les qualités dont il avait fait preuve dès le début de ses études.

Au cours de son internat il avait épousé Mademoiselle Mathilde Bruguière, Montpelliéraine, passionnée d'art et de musique et dont il eut un fils Pierre, ingénieur de l'Institut Universitaire de Mathématiques et d'Informatique de Grenoble.

Ceux qui l'ont connu le décrivent comme un être à l'intelligence remarquable, à la curiosité intellectuelle considérable. Il lisait énormément, prenait des notes, découpait des articles, réfléchissait en permanence.

Ses maîtres, ses condisciples, ses confrères, tous ont été impressionnés par sa grande puissance de travail, son esprit en ébullition permanente, son hyperactivité. Il était d'une méticulosité et d'une conscience extraordinaires, l'attention toujours en éveil. Il allait jusqu'au bout des sujets qui l'intéressaient. Sa méticulosité était telle qu'elle compliquait parfois les choses simples !

Il avait un esprit critique aiguisé, n'admettant rien dont il n'ait la preuve.

Très indépendant il se disait un libéral convaincu en particulier dans le domaine de la médecine.

Ses conceptions économiques et politiques étaient celles d'un libéral et d'un nationaliste. Il avait prévu longtemps à l'avance l'évolution de la médecine et avait détourné son fils de cette profession car il ne voulait pas le voir l'exercer dans un cadre étouffant. Esprit entier et indépendant il ne supportait aucune démagogie et se refusait à toute compromission.

Il s'intéressait passionnément à l'homme, à l'histoire humaine, à l'évolution des mœurs politiques, de la spiritualité, de l'art, de la religion.

Jean Andréani avait peu de loisirs en dehors des études littéraires. Il ne pratiquait pas beaucoup le sport, et n'avait pas été tenté par les grands voyages : il n'avait d'ailleurs jamais foulé le sol de la Corse. Très cultivé et intéressé par les problèmes de l'art il aurait pu aller au devant de ce qu'il connaissait. Finalement il voyageait dans le temps et peu dans l'espace.

Le Docteur Andréani était très attentif à sa famille, en alerte permanente lorsqu'un problème se posait concernant l'un des siens.

Il était également très fidèle en amitié. Tous ceux que j'ai pu rencontrer le décrivent comme un homme très chaleureux, sans limite.

Un événement marqua son existence : la maladie puis la mort de son ami le philosophe Ferdinand Alquié, membre de l'Institut. Il fut constamment à ses côtés au cours d'une terrible épreuve, l'accompagnant dans les diverses étapes du mal qui devait l'emporter.

Quand lui-même à la fin de sa vie se trouva hospitalisé il secourut un patient tombé à terre. Il était alors aphasique, avait du mal à s'exprimer mais n'avait pas perdu ses réflexes de médecin.

Ses patients lui étaient très attachés et il n'hésitait pas à leur donner toutes sortes de conseils allant quelque fois au-delà du domaine de sa spécialité.

Ses qualités, le Docteur Andréani les mit au service de la médecine. Il était un médecin extrêmement consciencieux, très complet dans ses observations, privilégiant l'interrogatoire du patient qu'il voulait minutieux, prolongé. Il réfléchissait ensuite, se faisait une idée. Il était redoutable par sa précision lors des investigations, ne laissant rien au hasard, attaché à tous les détails au point qu'il s'y perdait parfois un peu. Cette attitude tatillonne le rendait très sûr de lui mais il ne l'était que parce qu'il s'attachait à examiner les malades avec une conscience et une minutie qui ne sont plus de mise aujourd'hui. Ses examens radiologiques étaient très longs, une heure à une heure trente. Il utilisait de nombreux films et faisait ainsi des diagnostics ayant échappé à ses confrères. Il connaissait parfaitement la radiologie digestive et n'avait pas son pareil pour débusquer une niche ulcéreuse ou une sténose intestinale. Il a pu lui être reproché de ne pas avoir su s'adapter à la fibroscopie digestive. Peut-être eut-il du mal à utiliser cette technique qui en était alors à ses premiers balbutiements alors qu'il était parfaitement à l'aise en radiologie. Vers la fin de sa carrière, il commençait à s'intéresser à la fibroscopie mais il privilégiait l'interrogatoire minutieux et l'examen clinique du patient contrairement à ce qui se voit hélas parfois aujourd'hui où l'endoscopie est utilisée à titre quasi-systémique reléguant au second plan la recherche clinique, d'où la dépersonnalisation de l'acte médical. C'est peut-être pour réagir contre cet abandon de la relation médecin-malade qu'il ne voulut pas modifier son exercice.

Homme de caractère, le Docteur Andréani ne se laissait pas intimider. Au temps de son internat il entra en conflit avec le Professeur Lapeyre qui l'avait refusé dans son service. Il insista pour y être admis, s'adressa au Conseil d'Administration des Hôpitaux et fit casser le choix de l'internat qui fut repris au bout de trois mois. Le Professeur Lapeyre, autre homme de caractère, se plia et Jean Andréani fut son interne sans problème.

Autre marque de son indépendance : il eut des démêlés avec les organismes de Sécurité Sociale qui lui reprochaient l'utilisation de nombreux films radiologiques. Il justifiait cette multitude de clichés. Il milita donc dans les syndicats médicaux n'acceptant pas ce qu'il considérait comme arbitraire. Ardant défenseur d'une médecine libérale de qualité il s'insurgea contre la médecine à la chaîne. Il accusait les Caisses d'Assurance Maladie et les Mutuelles de déresponsabiliser les médecins et les patients. Il se révoltait

contre la "totale dépendance du corps médical vis à vis du gouvernement et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie" et aimait rappeler la déclaration du Président Georges Pompidou : "L'acte médical lent et sélectif est la meilleure garantie de la bonne utilisation des fonds".

Le 20 décembre 1964 dans cet amphithéâtre comble, il prononça ce qu'il appela lui-même un discours essentiel qui galvanisa le corps médical en vue d'obtenir la Convention Nationale de juillet 1965. Il considérait qu'ainsi le mal était limité mais que la médecine libérale était sauvegardée.

Par contre, le Docteur Andréani était résolument opposé aux accords entre les médecins et les mutuelles professionnelles qui, selon lui, faussent la liberté des médecins, et par le tiers-payant orientent le choix des malades.

Le Docteur Andréani, si attentif à ses patients et à la santé des siens, n'acceptait pas la maladie pour lui. Il avait refusé de se soigner banalisant ses premiers troubles et leur cherchant une explication dans le domaine de sa spécialité. Lorsqu'il fut atteint d'une aphasie il fut très perturbé car la privation du verbe était pour cet homme, attaché aux mots, une souffrance terrible, mais son énergie farouche prit rapidement le dessus et deux ou trois jours après cet accident vasculaire cérébral il se rééduquait déjà tout seul !

Tout au long de son existence le Docteur Andréani fit preuve à la fois d'un tempérament passionné et rationnel. On retrouve là "l'instinct et la raison", thème de son sujet de philosophie au Concours Général.

Jean Andréani publia peu, comme la plupart des médecins praticiens accaparés par leur activité libérale. Je dois à la piété filiale de Pierre Masset d'avoir pu consulter un certain nombre de notes qu'il rédigeait au jour le jour. On y découvre un être préoccupé, tourmenté, réfléchissant aux problèmes de son époque et également aux questions éternelles dont débattent les philosophes.

Jean Andréani prononça en 1986 un émouvant éloge de Ferdinand Alquié lors d'une séance de votre compagnie où Pierre Masset fit une remarquable communication intitulée "La passion de la vérité de Ferdinand Alquié". Jean Andréani avait connu le philosophe prestigieux et aussi l'homme malade, atteint cruellement à la fin de sa vie dans sa chair mais non dans son cœur et son intelligence.

Ferdinand Alquié ne pouvait être que source d'enrichissement spirituel. Encore fallait-il être à la mesure d'un tel homme ! Le Docteur Andréani était digne de recevoir l'enseignement du philosophe qui tenait pour essentielles deux expériences : *l'exigence rationaliste et la connaissance affective*. Il enseignait que "l'homme sent autrement qu'il ne sait". On se plaît à imaginer ces longues conversations au cours desquelles Jean Andréani écoutait en disciple attentif mais réagissait aussi avec sa sensibilité, sa raison, son

intelligence et son besoin permanent d'aller au fond des choses, de déceler l'impasse, l'aporie selon le terme consacré par les philosophes, c'est-à-dire comme l'exprimait Aristote la difficulté résultant de l'égalité des raisonnements contraires mettant l'esprit dans l'incertitude. Mais Ferdinand Alquié, qui se voulait à la fois philosophe et historien de la philosophie, habitué à faire dialoguer les penseurs à travers leurs œuvres, ne devait pas avoir trop de mal à satisfaire la curiosité de son ami médecin. Ferdinand Alquié ne dirigeait-il pas chez l'éditeur Vrin la collection "A la recherche de la vérité" ?

Que pouvait évoquer le philosophe devant votre collègue ? En premier que l'Etre n'est pas l'objet et qu'il doit être abordé de façon critique et rationnelle pour ne pas être traité comme un objet. On peut concevoir l'être mais on ne peut le comprendre et la science ne pourra jamais résoudre le problème de l'existence. Ferdinand Alquié vouait une grande admiration à Descartes parce qu'il avait peu à peu découvert que la science ne peut pas tout résoudre et que la compréhension de l'Objet ne permettait pas d'accéder à la connaissance de Dieu.

De même, familier de l'œuvre de Kant, Ferdinand Alquié faisait sienne la pensée de l'ermite de Königsberg, lorsque ce dernier enseignait que *le comprendre doit toujours être distingué du connaître* et que nous ne saurions avoir d'expérience de l'absolu. Là où Descartes s'arrêtait, suivi plus tard par Kant, Malebranche continuait en affirmant que l'homme peut découvrir les règles de la conduite du Créateur en observant la nature. La raison peut donc expliquer ces mystères. Cette thèse de Malebranche aboutit au naturalisme et de là au déisme et à l'athéisme, ce qui est un comble pour le père de l'Oratoire qu'il était !

La pensée critique de Ferdinand Alquié ne pouvait déplaire à Jean Andréani. Le philosophe en effet critiquait à la fois les *idéalistes* qui prétendent découvrir une unité où sujet et objet coïncident et les *scientistes* qui font de l'Etre un objet mesurable. Il n'avait pas de sympathie pour les mouvements et les systèmes verrouillés qui fleurissent au gré des modes et prétendent sans modestie annuler le passé. Sa critique des structuralismes est bien connue. Ferdinand Alquié pratiquait un rationalisme critique qui lui permettait d'éclairer le désir, la passion, l'affectivité, tout ce qui constitue la vie psychique. S'il avait été médecin il aurait pu s'intéresser à la psychosomatique et il aurait probablement exercé son art avec la vision globale de l'homme. Il n'aurait pas été que le médecin technicien tant critiqué par Jean Andréani mais il n'aurait pas non plus versé dans l'excès inverse comme le font certains qui s'imaginent capables de faire la synthèse générale du savoir appliquée au corps et à l'esprit. Ces médecins aux ambitions démesurées ignorent la critique et s'enferment dans des systèmes clos et stériles.

Philosophe rationaliste Ferdinand Alquié enseignait aussi que "la science n'est pas totalité et ne contient pas seule ce que l'homme appelle vérité. Il y a aussi la *conscience affective* qui nous révèle à travers nos émotions que l'homme sent autrement qu'il ne sait". Il rejoignait ainsi les surréalistes, en particulier André Breton qui prétendait atteindre un univers qui aurait "plus de réalité que l'univers logique et objectif". Il ne dédaignait pas de se rapprocher de ceux qui rejettent les constructions réfléchies et les enchaînements logiques.

Pour lui, le monde des objets de la science a besoin d'être doublé par celui de l'amour, de l'art, de la poésie. "Dans la poésie", écrit-il, "comme dans l'amour et dans certaines extases nous expérimentons souvent par éclair un mode de perception insolite auquel se joint l'impression d'atteindre une réalité plus profonde que celle que livraient la vision normale et la science. La poésie révèle une vérité irrationnelle, elle se sert de mots, de phrases qui parlent autrement que des mots et des phrases, elle nous relie à un monde double, celui de la science et des objets".

Ferdinand Alquié était bien le penseur qui pouvait fasciner le Docteur Andréani car il tenait à deux exigences capitales qu'il n'opposait pas : l'exigence rationaliste et la connaissance affective. Il ne pouvait admettre que la science contienne seule la vérité et pour atteindre l'Etre il considérait qu'il y avait d'autres chemins. L'art et la poésie sont ces chemins.

Lors de l'Éloge de son prédécesseur le Docteur Étienne Fassio prononcé le 13 juin 1988 devant votre Compagnie, Jean Andréani évoqua autant sinon plus le poète et le peintre que le médecin.

Étienne Fassio avait dit, rappelait Jean Andréani, "j'ai choisi la médecine pour avoir présentes derrière les voiles de ses mystères ses possibilités de maintenir la vie, ce qui me semblait plus encore qu'une œuvre immuable et figée, la plus belle chose en ce monde".

Étienne Fassio faisait partie de ces médecins qui considéraient que les sciences seules, fussent-elles biologiques, sont mutilantes car elles ne disent rien de l'art. Homme doué en tout, il ne choisit pas une seule orientation, ce qui l'aurait conduit à être le médecin technicien ou l'artiste isolé. A travers l'art il cherchait à atteindre ce qui est caché, derrière les objets visibles. Par la poésie il tendait à faire passer un message qui n'est pas une idée car la poésie était pour lui, comme l'écrit Ferdinand Alquié, "la façon la plus directe de révéler un autre univers".

Étienne Fassio avait choisi d'être médecin car il avait besoin d'aller vers l'homme souffrant et cherchait à le soulager en utilisant les moyens de son époque. Jean Andréani lui rendit un hommage émouvant, plein de sensibilité et de délicatesse.

Je vous ai dit tout à l'heure que Jean Andréani n'avait pas beaucoup publié. Peut-être était-il trop ambitieux et perfectionniste pour achever un ouvrage. Il a laissé un livre à l'état d'esquisse. Son fils m'a confié ce document émouvant, témoignage posthume, projet important, peut-être irréaliste, où transparaît l'homme tourmenté parvenu au terme de sa carrière, qui critiquait la société de façon acerbe et ne supportait pas que "la France aille à contre-sens" comme il l'exprimait sur des notes manuscrites éparses rédigées peut-être avant que l'idée de son livre ne prenne forme en son esprit.

Le titre de l'ouvrage était un message d'espoir : "La renaissance de l'homme". Le plan du travail est clair :

- Tome I : "Ce demi siècle de confusion"

- Tome II : "La France et le monde de demain".

Seule l'ébauche du premier tome a été rédigée. Pourtant il annonçait : "On ne peut avoir que l'orgueil de ce que l'on entreprend et de ce que l'on fait et non de ce que l'on est... C'est cet orgueil qui me soutiendra dans cette tâche nécessaire et difficile...". Plus loin : "Me sentant fort d'une pensée lucide et créatrice sur les événements et sur les hommes, je me dois de l'exprimer".

Lisons encore Jean Andréani. "La pensée de ce livre m'habite depuis longtemps. Elle s'est progressivement déterminée et éclairée, par oppositions et antithèses, à un monde de plus en plus absurde et confusionnel, où toutes les valeurs, toutes les structures se déterminent en se dévalorisant, à une vitesse croissante qui n'a de comparable que la courbe d'accélération du progrès scientifique devenu exponentiel et tendant à l'infini".

Telles sont les idées forces développées qui mettent en cause ce demi-siècle de confusion, ce demi-siècle allant de 1935 à 1985, soit du début des études à la fin de la carrière médicale de l'auteur.

Jean Andréani dresse un tableau pessimiste du monde et rappelle les drames récents de notre époque, s'en prenant, je le cite, à "ces deux paranoïaques invétérés, diagnostic médical objectivement confirmé" qu'étaient Hitler et Staline, le premier disant : "Quand j'entends parler de culture je tire mon revolver" et l'autre : "Il n'est pas de cerveau aussi puissant soit-il qui résiste à une balle tirée dans la nuque".

Il dénonce la confusion qui atteint le monde dans sa totalité et qui, si elle a commencé bien avant même ce siècle, prend à l'heure actuelle une ampleur croissante.

Cette confusion il en trouve l'origine dans l'absence de toute unité humaine : "Dans tous les pays, à l'intérieur de chaque pays, à l'intérieur de chaque famille, tout aussi bien que dans les professions, dans les églises et les cultes, dans les enseignements, dans les arts, règne et s'accroît de jour en jour la division".

Il avait bien compris ce qui guette notre civilisation : le retour forcené de l'individualisme. "L'homme individuel quel qu'il soit, ou qu'il soit, est en proie au doute, non pas au doute méthodique et critique, prélude créateur, mais au doute profond et destructeur, au scepticisme systématique qui aboutit à la négation de la plupart des valeurs traditionnelles. Il en résulte un grave malaise interne individuel anxieux qui entrave l'individualité de l'Etre dans sa personnalité pensante". Plus loin : "Il est banal d'entendre dire que quantité de gens et partout sont désaxés, névrosés, instables, déséquilibrés ou simplement énervés, agités... Tout cela aboutit à ce qu'il y ait plus qu'autrefois des explosions, des conflits, des drames".

Jean Andréani s'oppose à ce qu'il appelle dans un premier chapitre : "Le processus engagé et progressif de décivilisation". L'origine du mal est finement analysé. "A l'origine", écrit-il, "l'homme n'est en accord ni avec lui-même souvent et ni profondément avec les autres à peu près toujours"... "Il manque d'unité et d'harmonie internes au sein de sa propre personnalité, il propage à l'extérieur de lui-même, dans toute la société humaine ce mal qui est le sien : son complexe de décivilisation destructrice". Il s'inquiète du danger de récupération de sujets à la personnalité mal structurée : il existe, poursuit-il, des provocateurs qui cherchent à se servir d'eux pour les contraindre sous leur pouvoir.

Le chapitre suivant : "Le grand problème. Quelles valeurs ? quelles civilisations ?" n'a hélas pas été rédigé.

Je pense ne pas trahir Jean Andréani en livrant ainsi devant vous ses pensées et en exposant ses tourments, son pessimisme et ses espoirs. Pourquoi n'a-t-il pas poursuivi son œuvre ? Je ne saurais vous répondre. Peut-être le découragement, le sentiment qu'il ne serait pas entendu, la conviction que l'homme courrait irrémédiablement à sa perte ou bien la modestie après l'orgueil devant l'immensité du travail projeté ?

Pourtant, le Docteur Andréani a dans ces quelques pages dénoncé avec une remarquable lucidité certains défauts de la société contemporaine et posé les vraies questions.

Confronté par profession aux dérèglements de la société, je n'ai pu qu'admirer la profondeur de vue du Docteur Andréani dans ses analyses qui rejoignent celles des sociologues. Il a bien vu que la faiblesse de notre société est liée à la perte des repères existentiels et à la crise profonde de la subjectivité et de l'intériorité. Nos contemporains réfléchissent de moins en moins, ils préfèrent désacraliser, démythifier que comprendre. Il a bien perçu que "les valeurs et les structures se détériorent". On peut dire en poussant plus loin que les valeurs morales font peur alors que leur rôle est de faciliter le lien social et la conscience collective. Les interdits suscitent l'angoisse. La société n'offre plus de repère, elle fabrique de plus en plus de personnalités pathologiques

floues, mal structurées, sans limite, d'où les dérèglements tels que les troubles des conduites alimentaires, la toxicomanie, la délinquance, les crises identitaires.

Notre société flatte le narcissisme : elle a oublié qu'une identité se construit à partir de ses références historiques, de son passé, elle favorise l'individualisme et crée des sujets dont la liberté n'est qu'apparente, qui sont en réalité aliénés, incapables de vivre leur subjectivité. D'où la recherche des paradis artificiels chez ces individus sans but.

Voilà tout ce qu'avait entrevu Jean Andréani et que dans un projet ambitieux il avait souhaité réformer. Saluons sa lucidité !

On ne peut, Mesdames, Messieurs, avoir l'honneur de s'installer en cette fin de siècle dans le XI^e fauteuil de la section "Médecine" de votre Académie sans rendre hommage à ces deux grands médecins qui l'occupèrent pendant près de cent ans. Le Professeur Margarot de 1919 à 1973 et le Professeur Joseph Grasset qui illustra l'École de Montpellier et la médecine française et siégea de 1879 à 1918.

Tous ceux qui ont connu le Professeur Margarot gardent de lui le souvenir d'un être d'exception. Le Docteur Fassio disait ici, le 29 octobre 1973, "son rayonnement s'imposait au premier abord même si on ne connaissait de lui que sa silhouette noble et calme, son visage aux yeux clairs, sous une chevelure argentée, toujours prêt à témoigner déférence et cordialité même aux plus humbles avec une majestueuse grandeur".

Le Professeur Margarot ne vint à la Dermato-syphiligraphie qu'après la guerre de 1914. Auparavant, son activité était plutôt centrée sur la Neurologie et la Psychiatrie. Aux côtés du Professeur Mairet et de Jules Euzière, il s'intéressa à la démence précoce, à l'angoisse, à la toxicomanie et au rôle pathogène des émotions. Le Doyen Euzière, dont je suis fier d'avoir été en 1952 le dernier externe, disait : "Rien n'est plus organique qu'une émotion". On ne pouvait énoncer de façon plus claire le principe de la médecine psychosomatique que certains de nos jours croient découvrir.

Jean Margarot, enseignant en Dermato-syphiligraphie, pensa qu'il était de son devoir d'informer la jeunesse par des conférences sur le péril vénérien. Il insistait sur l'origine, les modes de contamination, la prophylaxie de la syphilis, "cette maladie des vagabonds de l'amour physique" selon une formule remplacée de nos jours par celle, plus froide, des "sujets à partenaires multiples".

Son discours, qui n'a pas vieilli, pourrait s'adapter à la prévention du Sida.

Jean Margarot, médecin, poète, homme de culture et de science, était l'exemple même des maîtres de notre École qui transmirent jusqu'à nos jours la tradition hippocratique, celle qui appréhende l'homme dans sa globalité.

Il fut précédé dans ce XI^e fauteuil par le Professeur Joseph Grasset, médecin, philosophe, aux qualités si exceptionnelles dans tous les domaines qu'il est superflu de les rappeler. De tels hommes sont transcendés par leur œuvre et leur pensée est immortelle. C'est cette pensée que je souhaite modestement évoquer devant vous en retenant sa doctrine néovitalisme, ses vues sur les structures du psychisme et ses réflexions d'avant-garde sur la responsabilité pénale des criminels.

Il m'est agréable de remercier celles et ceux qui m'ont aidé dans cette évocation :

- Les petites-filles du Professeur Grasset, Mesdemoiselles Moriss qui ont eu l'obligeance de me recevoir et de me montrer les manuscrits de leur grand-père qu'elles conservent pieusement.

- Le Professeur André Mandin qui m'a ouvert sa bibliothèque et m'a fait profiter de son érudition.

- Le Docteur Thierry Lavabre-Bertrand dont la thèse, soutenue en 1992 à l'École Pratique des Hautes Études, sur "la Philosophie Médicale de l'École de Montpellier au XIX^e siècle" est un monument qui fait autorité.

Grasset adapta en tenant compte des progrès de la science le vitalisme de l'École Montpelliéraine représenté par Barthez et Bordeu, ce vitalisme, issu d'Hippocrate et de la tradition aristotélicienne et qui consiste à affirmer contre les prétentions des sciences physiques ou chimiques, le caractère irréductible de la vie et de la mort.

Barthez reconnaissait bien l'intervention des lois physico-chimiques dans le vivant mais réservait une sorte de domaine à part où ces lois n'étaient plus respectées.

Bichat, s'il écartait l'hypothèse d'un principe unique qui réglerait toutes les fonctions vitales, considérait que le vivant était une exception permanente vis-à-vis des lois de la nature physico-chimique. Sa formule est bien connue : la vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort.

Du vitalisme il restera que la biologie est plus et autre chose qu'un ensemble de phénomènes biochimiques.

Grasset contribua à sauver ce qu'il y avait d'intéressant dans le vitalisme figé du XVIII^e siècle. "Il ne faut pas chercher, écrivait-il, dans la doctrine vitaliste une explication ni même un essai d'explication des phénomènes vitaux. C'est uniquement un principe de classification des sciences, principe qui sépare les phénomènes vitaux des phénomènes physico-chimiques et en fait l'objet d'un groupe spécifique des sciences : les sciences biologiques". Il poursuit (dans "La Doctrine Vitaliste de la vie", 1909) : "On sait que les êtres vivants n'échappent pas aux lois physico-chimiques : ce sont les mêmes forces qui régissent l'un et l'autre, mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a quelque chose

qui distingue l'organisme avant la mort du même organisme après la mort".

Malgré tout, il considérait que l'antagonisme entre la biologie et les sciences n'était qu'apparent. Comme Claude Bernard il admettait que la vie s'affirmait par la coordination d'événements physico-chimiques et non par une intrusion métaphysique au sein du domaine psychique. Il n'a pas émis d'opinion sur la nature du principe de la vie et sur l'énergie vitale. Il considérait que cette question était métaphysique et en a fait une des limites de la biologie humaine, les autres limites étant celles la séparant des sciences physico-chimiques, de la morale, de la théologie et de la religion.

Grasset retenait finalement que "l'individu vivant porte en lui, non seulement une activité propre, mais aussi un but précis à cette activité : le maintien et la défense de sa vie contre le milieu nocif et l'accroissement de cette vie jusqu'à la génération d'un être vivant semblable à celui dont il est lui-même sorti" ("Traité élémentaire de physiopathologie clinique"). "Jamais, écrivait-il, on n'a pu faire avec des matières brutes la synthèse d'un être vivant sous quelque angle on le suppose".

Tout cela peut à présent nous paraître évident. Pourtant, certains ont voulu et veulent encore réduire la vie en ses composants physico-chimiques coordonnés par l'hérédité et le transformisme.

Pour Grasset les principes vitaux infiltrent le vivant jusqu'à l'échelon cellulaire et moléculaire. Ceux qui aujourd'hui essayent de décrypter les secrets de la biologie moléculaire peuvent et doivent réfléchir à cette géniale prémonition.

Grasset avait toujours cru à la supériorité de l'homme. Lors de ses obsèques, le Cardinal de Cabrières rappela qu'il réclamait une place unique pour l'homme dans l'ordre général du monde, celle qu'il convient à une espèce fixée. Pour ce prélat qui fut son ami, il avait ajouté au vitalisme montpelliérain "la croyance ferme que l'homme est un être à part qui dépasse tous les autres par une inaltérable supériorité". Grasset, en effet, s'était opposé aux thèses évolutionnistes affirmant qu'il existe entre l'homme et les autres êtres même les plus évolués, un fossé infranchissable.

Vers la fin de sa vie, Grasset élevant sa pensée essaya de définir l'idéalisme positif cherchant ainsi à allier la méthode scientifique des positivistes à la force des idées des idéalistes. La mort, hélas, ne lui permit pas d'aller jusqu'au bout de sa réflexion. A travers cette théorie il ne s'agissait pas d'assurer le primat de l'idéal sur le réel empirique mais d'affirmer que le fait psychique est la seule base de la connaissance». Nous entendons par idéalisme, la représentation de toute chose sur le type psychique, sur le modèle des faits ou de conscience comme seule révélation directe de la réalité. Grasset privilégie le fait psychique humain : "C'est par lui que nous découvrons les lois de l'univers, des êtres vivants, du raisonnement et de la conduite de l'homme".

L'idéalisme, uni à la synthèse objective du savoir positiviste, aboutit à la synthèse universelle. Modeste, Grasset disait que l'union de son idéalisme et de son positivisme était "une sorte de philosophie du sens commun" ("Étude sur le mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive").

En fait, cette synthèse comporte une difficulté : le psychisme de l'observateur n'est pas passif dans sa recherche scientifique objective. Malgré cet obstacle, Grasset pensait que «l'introspection intuitive puis l'observation scientifique peuvent découvrir les idées-lois de la finalité biologique humaine.

Fondateur de la neuropsychiatrie montpelliéraine, Grasset eut la prescience de ce qu'allaient devenir la neurophysiologie et la neuropsychologie. Sa théorie des deux psychismes nous imprègne encore même si elle n'eut pas le même succès que les découvertes de la psychanalyse. Selon Grasset, il existe des actes volontaires et conscients, manifestations du psychisme supérieur dont le centre est localisé dans l'ensemble du cortex. C'est le psychisme du "Moi" conscient libre et responsable. Quant aux actes automatiques et inconscients (le rêve, les distractions, les habitudes) ils sont des manifestations du psychisme inférieur dont les centres imaginés par Grasset sont sous-corticaux, reliés entre eux comme les sommets d'un polygone. Les découvertes de la neurophysiologie ont donné raison à Grasset et lui ont apporté les bases anatomiques qui lui manquaient.

Son célèbre centre "O" du psychisme supérieur et les centres sous-corticaux polygonaux en collaboration constante peuvent se déconnecter à l'état pathologique aboutissant aux phénomènes bien connus que sont le somnambulisme, la catalepsie, les manifestations hystériques, les tics, les douleurs chroniques, les maladies mentales, les aphasies, les agnosies... A mi-chemin entre la physiologie et la pathologie se situe la libération des instincts et des passions.

Tout cela peut paraître désuet dans la formulation mais l'idée générale demeure. L'illustre neurologue anglais Jackson a développé des thèses allant plus loin que la théorie des deux psychismes. Il considère en effet qu'il existe une hiérarchie des fonctions psychiques, chaque niveau intégrant les niveaux inférieurs. A l'état pathologique se produit une dissolution d'un ou plusieurs niveaux de fonction suivie d'une libération des instances sous-jacentes. La maladie est donc une régression à un niveau inférieur et se traduit par des signes déficitaires liés au processus causal et d'autres traduisant le niveau de fixation.

De ce modèle jacksonien, Henri Ey a tiré sa théorie organo-dynamique de la maladie mentale. Sous l'influence d'un facteur organique, la vie psychique se désorganise, puis se réorganise à un niveau inférieur. La maladie mentale est donc essentiellement négative et régressive. Le Professeur Grasset, homme des grandes synthèses, n'aurait certainement pas désavoué cette conception de la

maladie mentale, proche d'ailleurs de son contemporain Pierre Janet dont les travaux ont porté sur la théorie de la hiérarchie et de la dissolution des fonctions psychiques.

Grasset, penseur et philosophe, ne pouvait se désintéresser des phénomènes de société. Un problème le hantait, celui des demi-fous et des demi-responsables. Entre 1905 et 1914, il publia quarante articles, lettres ou ouvrages sur ce sujet dont le livre "Demifous et demiresponsables" qui, en 1914, en était à sa troisième édition.

Le 7 octobre 1912 il adressa à Aristide Briand, Garde des Sceaux, une longue lettre "pour demander la nomination d'une commission de parlementaires, de juristes et de médecins chargée d'organiser la défense sociale (actuellement inexistante en France) contre les criminels à responsabilité atténuée". Pas une ligne de cette lettre n'a vieilli. La même missive pourrait être adressée au Ministre actuel.

Rappelant au ministère que la circulaire Chaumié du 12 octobre 1905 demandait que l'on interrogeât les experts sur le degré de responsabilité des inculpés à partir de l'examen psychiatrique et biologique, il écrivait : "Pour les médecins et pour les magistrats, l'existence des criminels à responsabilité atténuée est indiscutable".

Il s'inquiétait du devenir de ceux qu'il appelait "demifous, demiresponsables" : "La solution du problème légal de leur responsabilité atténuée par les peines courtes ou raccourcies est aussi mauvaise que celle de l'internement soit pour la société qu'elle ne défend pas, soit pour les demi-fous qu'elle ne traite pas et n'améliore pas".

Il proposait pour ces sujets à responsabilité atténuée, non une courte peine dans une prison commune, mais un très long séjour dans un asile spécial, ce qui préviendrait un très grand nombre de crimes ultérieurs. Il n'oubliait pas de devoir d'assistance sociale vis à vis de ces malades et de défense sociale vis à vis des criminels dangereux.

Grasset demandait au Ministre "d'introduire dans la loi la notion de responsabilité, d'irresponsabilité et de responsabilité atténuée en donnant à ces mots leur sens médical".

Fin critique il évoquait un projet de réforme de la loi de 1838 sur l'hospitalisation psychiatrique égaré, selon ses termes, depuis 1901 entre le Palais Bourbon et le Luxembourg. Il souhaitait que cette loi rende "obligatoire l'internement du demiresponsable dans un asile spécial dès son premier fait et ce jusqu'à sa guérison".

Aristide Briand annonça en guise de réponse la consultation du Comité Consultatif de Législation.

La réforme fort imparfaite de la loi de 1838 n'est arrivée qu'en 1990. Celle du Code Pénal en 1994. Le problème des demifous demiresponsables est

entier. La formule floue de l'article 122-1 du nouveau Code Pénal n'aurait certainement pas donné satisfaction à Grasset.

Si je me suis permis de m'appesantir sur ce sujet c'est qu'il me tient à cœur mais aussi, et surtout, parce qu'il dénote chez Grasset une remarquable vision anticipatoire. Il retenait du passé ce qui pouvait l'intéresser et le projetait dans le futur.

L'envergure de sa pensée l'éloignait de tout sectarisme. "A une certaine hauteur on se rejoint toujours" disait-il à propos d'un scientifique dont il ne partageait pas les idées.

L'enseignement du Professeur Grasset reste toujours vivace. Son œuvre et sa pensée sont parmi nous et si le monde et la médecine ont changé, les interrogations et les problèmes de civilisation qui l'ont préoccupé demeurent.

Jean Andréani avait deux ans à la mort de Grasset. Au début de ses études la médecine s'exerçait comme au temps de l'illustre maître donc comme à la fin du siècle dernier. Les progrès significatifs n'apparurent qu'après son internat, puis ce fut la révolution. Au terme de sa carrière la pratique médicale s'était radicalement modifiée.

Le Docteur Andréani fait partie de cette génération de médecins qui tout au long de leur vie durent adapter leur exercice aux nouvelles techniques diagnostiques et thérapeutiques et aux nouveaux modes de pratique tout en restant fidèles à la tradition hippocratique chère à l'École Montpelliéraine et héritée de leurs maîtres.

Sa carrière s'est donc déroulée entre deux époques fondamentalement différentes l'une à la médecine peu efficace et peut-être plus humaine et l'autre de plus en plus active, audacieuse, technique et bien souvent plus froide sinon indifférente.

On imagine sans peine l'effet constant d'adaptation nécessaire pour éviter la stagnation dangereuse et accepter le changement des mentalités.

Le Docteur Andréani supportait très mal, je le cite, que "la médecine soit éclatée et difficile à reconnaître dans ses multiples secteurs, devenue répétitive ou désincarnée du réel, objet d'exigences du consommateur ou d'habitudes prises et irréversibles". Il condamnait la médecine à la chaîne, les clients acceptant ou devançant une pratique d'actes médicaux plus ou moins déresponsabilisés par le nombre et la rapidité des consultations et des visites et par la gratuité. Il condamnait "l'état de totale dépendance du corps médical vis-à-vis des pouvoirs publics, gouvernement et caisses d'Assurance Maladie". Il redoutait la fin du libre choix. On peut imaginer sans peine ce qu'eut été sa réaction face aux références médicales opposables et au codage des actes et pathologies qu'on nous annonce.

Le Docteur Andréani nous laisse le souvenir d'un être supérieurement intelligent, passionné de médecine, se faisant une haute idée de son métier, consciencieux à l'extrême, fier, au caractère indépendant, ardent défenseur de la liberté. Il aurait pu accéder à de hautes fonctions universitaires mais tel ne fut pas son choix. Par delà le médecin il y avait l'homme, le philosophe, le penseur. S'il a peu écrit, il a beaucoup réfléchi.

Votre Académie contribuera à garder vivant son souvenir, n'est-ce pas un de ses rôles ?

RÉPONSE DE MONSIEUR PIERRE IZARN

Mon cher ami

Il peut paraître étonnant, à première vue, qu'un médecin neuropsychiatre spécialiste éminent de l'expertise médico-légale, ait fait appel pour l'introduire dans cette vénérable Compagnie, à un hématologiste qui a consacré une grande partie de son activité aux techniques de laboratoire et à une discipline fort éloignée de la psychiatrie et de la criminologie.

En fait, des circonstances et des préoccupations communes nous ont rapprochés.

Il y eut tout d'abord pendant nos années d'internat et de clinicat cette formation hospitalo-universitaire au cours de laquelle étaient menés de front la préparation des concours, l'acquisition de l'expérience clinique et l'exercice précoce de la pédagogie.

Plus récemment nous avons été tous deux attirés par l'histoire de la médecine conçue non pas seulement comme une relation d'événements et de découvertes, mais comme une étude approfondie des doctrines. Celles-ci, comme l'a montré Daremberg, ont été les véritables fondements de la science médicale, de son enseignement et de ses applications.

Je tiens à vous remercier de m'avoir choisi comme parrain, car des liens très amicaux m'unissaient à vos prédécesseurs dans ce XI^e fauteuil de la section de médecine, les docteurs Jean Andréani et Étienne Fassio.

J'ai été aussi très touché par l'évocation de la personnalité de mon maître Jean Margarot dont j'ai été le dernier chef de clinique de 1948 à 1952.

Observateur exact et rigoureux au lit du malade, psychologue aux vues pénétrantes, il avait bien montré l'origine psychosomatique de certains eczémas et prurigo chroniques ainsi que des poussées de psoriasis ; il a profondément marqué de son empreinte tous ses élèves. Ce lettré à la vaste culture était aussi un scientifique qui avait compris la place de l'immunologie en dermatologie.

La tradition veut que je rappelle les principales étapes de *votre vie familiale, de votre cursus universitaire et de votre carrière*, avant d'analyser votre œuvre. Né le 14 avril 1930 à Fès au Maroc, vous obtenez facilement votre

baccalauréat de Sciences Expérimentales en 1947 après des études secondaires au lycée mixte de Fès. Vous arrivez à Montpellier en 1948 ; vous vous y fixez et vous vous inscrivez à la Faculté de Médecine où vous poursuivrez toutes vos études. En 1957 vous épousez une jeune montpelliéraine, Mademoiselle Louise Kahn qui vous donnera 3 enfants : Jean-François, Cécile et Odile. Nous sommes honorés par sa présence à vos côtés aujourd'hui. Vous avez la joie d'être grand-père, et vos 2 petits-enfants, Anne-Victoria et Nicolas ont tenu, eux aussi, à vous accompagner.

Nommé externe des hôpitaux de Montpellier en 1951 après la 2^e année de médecine, vous êtes admis à l'internat en 1956. Votre thèse sur *L'épilepsie des alcooliques* soutenue en 1959 obtient le prix Bouisson. Vous êtes déjà depuis 1953 lauréat de la Faculté de médecine en raison de votre classement de 1^{er} (d'après le total des notes d'examen) en 5^e année de médecine.

Au cours de votre internat vous obtenez, après examen, les Certificats d'études spéciales de Cardiologie en 1956 et de Neuropsychiatrie en 1961. Vous êtes nommé chef de clinique en 1962 dans le service du Professeur Robert Lafon, devenu par la suite celui de votre maître, le Professeur Robert Labauge.

De 1956 à 1962 vous préparez les étudiants aux concours de l'externat et de l'internat, et de 1959 à 1968 vous participez à l'enseignement du Certificat d'études spéciales de Neuropsychiatrie.

Au cours de ces années d'internat et de clinicat vous rédigez, de 1956 à 1968, 26 communications scientifiques dont 22 ont trait à des sujets de neurologie ou de psychiatrie. Certaines d'entre elles sont des études d'ensemble portant sur des séries de malades. Citons par exemple :

- 70 observations d'hématomes sous-duraux ;
- les angiomes du système nerveux ;
- les compressions médullaires par maladie de Paget ;
- les ramollissements cérébraux.

Déjà vous faites preuve d'un remarquable esprit de synthèse.

C'est en 1962 que se situe un premier tournant dans votre vie professionnelle. Après le service national d'une durée de deux ans à la suite duquel vous êtes promu médecin-lieutenant de réserve, vous décidez de quitter l'orbite universitaire, tout en restant attaché des hôpitaux, et vous optez pour l'exercice libéral de la Psychiatrie.

Très vite votre notoriété et votre succès en clientèle vous obligent à exercer à partir de 1967 à la clinique psychiatrique de Quissac (Gard).

A partir de 1970 vous orientez votre activité vers l'expertise médico-légale en Psychiatrie et Criminologie.

Vous êtes nommé expert près la Cour d'Appel de Montpellier en 1970, puis expert en matière de Sécurité Sociale. Vous étiez depuis 1962 expert et surexpert au Centre de Réforme des Anciens Combattants et Victimes de la guerre.

Votre autorité dans ce domaine de la Criminologie clinique est particulièrement appréciée des magistrats et des avocats, puisque de 1970 à ce jour 3000 expertises pénales vous ont été confiées ; cette compétence a été reconnue au delà de l'enceinte des tribunaux : vous êtes appelé à enseigner à la Faculté de Droit de Montpellier à partir de 1989 dans le cadre du diplôme d'études approfondies des Sciences Criminelles, et depuis 1986 au Centre de formation des journalistes de la rue du Louvre à Paris.

Vous êtes nommé vice-président de la Compagnie des experts judiciaires du ressort de la Cour d'Appel de Montpellier.

D'autre part plus récemment en 1992 vous avez été désigné par Monsieur l'Avocat général près la Cour d'Appel de Montpellier comme Président de la Commission départementale de l'hospitalisation psychiatrique. Cette Commission a été prévue par la loi du 27 juin 1990 pour les malades mentaux hospitalisés sous contrainte. Vous avez été renouvelé dans cette fonction en 1995 pour une autre période de trois ans.

Le Syndicat National et l'Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé vous ont élu vice-président à plusieurs reprises, et en 1993 président national. Vous avez été désigné la même année comme directeur de la revue *Psychiatries* dans laquelle vous avez fait paraître d'importants articles :

- *Irresponsables ou impunissables, considérations à propos de 1600 expertises mentales, vers un nouvel article 64 (1986) ;*

- *Le passage à l'acte meurtrier chez le délirant (1987) ;*

- *La mort du père n'aura pas lieu (1988) ;*

- *Le psychiatre entre la loi et le déviant. cas particulier du psychopathe et du toxicomane (1989) ;*

- *Les sentiments de peur dans l'inceste et le viol (1991) ;*

- *De la dépendance amoureuse au crime passionnel (1993) dans un numéro spécial sur les états de dépendance.*

Chacun de ces articles témoigne d'une connaissance approfondie des états psychiatriques analysés, d'une expérience personnelle qui autorise une vision originale et la présentation dans chaque éventualité d'une attitude

pratique conforme à la législation en vigueur, et aussi d'une culture littéraire qui permet de retrouver dans l'Antiquité ou dans les œuvres d'auteurs modernes des références illustrant et confortant vos propositions.

J'arrive aux fonctions que vous occupez au *Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de l'Hérault*. Depuis 1984 vous étiez Conseiller départemental ; en 1990 vous êtes élu Président, succédant au docteur Jean Salvaing, neuropsychiatre comme vous, et vous êtes réélu en 1992 et en 1994.

A ce titre, vous représentez l'Ordre des médecins au Conseil d'Administration de l'Université I et vous êtes désigné comme membre du Conseil de Gestion de la Faculté de médecine. On peut donc dire que vous êtes ici, dans cet amphithéâtre, chez vous.

Vous êtes appelé à siéger au Comité d'éthique du Centre Hospitalier Régional de Montpellier aux côtés de nos collègues le bâtonnier Lafon et M^{me} Dayan-Janbon.

Cette élection est le 2^e tournant de votre carrière; elle vous permet de donner toute la mesure de vos multiples talents. A la tête du bureau du Conseil de l'Ordre vous vous imposez. Vous pensez que l'Ordre n'est pas seulement un organisme de défense d'intérêts corporatifs mais que son rôle essentiel est de veiller à l'application du code de déontologie et des règles d'éthique médicale que vous vous attachez à définir et à actualiser.

Pour faire passer votre message et avec vos collègues André Chassing, Gérard Mongin, rédacteur en chef, René Saury, Guy Berthez, Robert Régat et Patrick Wolff, vous transformez le Bulletin de l'Ordre des médecins de l'Hérault en un véritable organe d'enseignement post-universitaire centré sur le droit médical, la bioéthique et l'histoire de la médecine. Vous rédigez vous-même les éditoriaux consacrés à des questions d'actualité et des articles sur les apports de la philosophie à la médecine. Ce Bulletin trimestriel présenté actuellement sous une forme attrayante et même luxueuse, n'est pas jeté au panier par ceux qui le reçoivent ; il est lu et relu attentivement ; il prend place dans les bibliothèques comme un ouvrage de référence.

Votre *oeuvre écrite* est tellement vaste qu'il est impossible de l'analyser en totalité. Elle concerne essentiellement trois domaines :

- la psychiatrie,
- la bioéthique,
- l'histoire de la médecine.

Nous sommes donc obligé de faire un choix et dans chacun de ces chapitres, nous exposerons ce qui nous a paru le plus original.

La psychanalyse est un système psychologique relevant de la science du comportement. Il est basé sur quelques principes fondamentaux tels que le rôle de l'inconscient, du refoulement, des pulsions sexuelles, du complexe d'Oedipe en pathologie mentale.

Freud tient à séparer la philosophie, qui s'attache à des concepts, de la psychanalyse qui a affaire avec le réel.

La psychanalyse a apporté aux médecins une notion essentielle : la liaison entre "connaître" et "guérir" qui débouche sur la médecine d'écoute ; elle a étendu le champ de la médecine psychosomatique et elle a imposé la prise en compte de la vie affective, des émotions et de l'angoisse quelle que soit la pathologie en cause aussi bien organique que fonctionnelle.

C'est un retour à la vision hippocratique globale de l'homme malade après la période mécaniste du XVIII^e siècle et anatomiste du XIX^e.

La nécessité admise par tous d'une formation psychologique théorique et pratique des médecins tout au long du cursus universitaire est à mettre à l'actif de la psychanalyse. Comme l'a écrit Éliane Ferragut dans un livre consacré à la prise en charge des douloureux chroniques qui fait honneur à l'école d'Algologie du regretté Bernard Roquefeuil, il faut éviter la dichotomie corps/psychisme, toujours "écouter la plainte et contenir l'angoisse".

Votre étude sur *l'homme dépendant* mérite d'être connue de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir des sociétés modernes.

Nous sommes en présence d'un paradoxe : en cette fin de siècle, les êtres humains sont de plus en plus individualistes mais ils ne veulent pas renoncer aux avantages de la solidarité. Nous vivons dans une situation d'ambiguïté, puisque la société édicte des lois devant lesquelles l'individu perd son autonomie tout en se sentant libre.

Peut-on être libre et dépendant à la fois ? Certains ont résolu le problème en classant les situations de dépendance entre celles qui sont acceptables et valorisantes, et celles qui dévalorisent et doivent être refusées.

Mais cette discrimination exige un "Moi" fort, adulte, autonome ; elle est refusée par quelques individus qui tombent alors sous la dépendance de la drogue, de l'alcool, des jeux de hasard, de l'argent. Ce sont des situations que le psychiatre rencontre de plus en plus souvent ; elles peuvent mener à la

délinquance. Vous avez analysé comment la dépendance amoureuse peut amener au crime passionnel.

En qualité de Président de l'Ordre des médecins de l'Hérault, vous avez donné votre avis sur les problèmes actuels de *Bioéthique*.

Vous rejetez l'euthanasie et affirmez que la médecine permet, lorsqu'il n'y a plus d'espoir, de pallier les grandes détresses et les douleurs insurmontables sans faire oeuvre de mort.

Alors que la Sécurité Sociale s'oriente vers une maîtrise des dépenses de Santé par la limitation de la liberté de prescription des médecins, et s'apprête à imposer un codage des actes et des pathologies, vous faites remarquer qu'il faut des hommes vertueux et des institutions au fonctionnement irréprochable pour que la solidarité n'aboutisse pas à la dépendance économique.

Vous refusez l'acharnement thérapeutique des réanimations médicales inutilement prolongées.

Vous défendez le respect du secret médical alors que l'informatique, les registres du cancer, la lutte contre le SIDA s'apprêtent à le remettre en cause.

Vous insistez sur l'importance du colloque singulier entre le malade et le médecin autour d'un objet, la maladie, et donc sur la valeur de l'interrogatoire pour la connaissance du patient et l'orientation du diagnostic. Ce rappel est nécessaire, car le colloque singulier est menacé par la haute technicité des actes médicaux qui transforment le médecin en prestataire de services, et par la multiplication des examens de dépistage et des bilans de santé.

Vous vous inquiétez du retour en force de l'irrationnel et du magique en médecine, contrepartie de la technicité de plus en plus déshumanisée de l'acte médical. Vous vous inspirez d'Hippocrate qui, à une époque où les connaissances en anatomie et physiologie étaient rudimentaires, savait distinguer les médecins essayant de comprendre la maladie et sa nature, des charlatans utilisant un verbiage et des procédés thérapeutiques illusoire. Vous dénoncez cette dérive qui ne laisse le choix qu'entre une médecine technique et une autre sacrifiant aux modes passagères. Vous défendez l'approche globale du malade envisagé comme un tout mais sans oublier les limites de nos connaissances, ce qui implique une modestie et une remise en question de tous les instants. Les théories simplistes ou ésotériques des adeptes de certaines médecines douces ne trouvent donc pas grâce à vos yeux.

Je m'attarderai davantage sur votre contribution personnelle à la critique des dispositions sur *l'Assistance médicale à la procréation avec donneur*

tiers prévues par la loi votée par l'Assemblée nationale le 29 juillet 1994. Elle a été présentée au cours d'un Colloque portant sur le thème "*L'éthique médicale demain*" qui s'est tenu sous la présidence d'honneur du Professeur Jean Bernard à l'Abbaye de Fontfroide le 17 septembre 1994. Le titre percutant de cette intervention est : "*Le père et son devenir*".

Les députés qui ont accepté, en cas de stérilité d'origine masculine, l'assistance à la procréation avec un tiers donneur, ont interdit toute possibilité d'établir un lien entre le donneur de sperme et l'enfant.

Cette mesure entraîne un bouleversement dans la notion de filiation. En effet, tout être humain veut toujours percer le secret de ses origines lorsqu'il apprend qu'elles sont incertaines ou dissimulées. Or ce secret prévu par la loi peut être dévoilé par le père légal ou par la mère. Et du reste les tests génétiques permettent toujours de découvrir la vérité. Rien ne s'oppose à ce qu'ils soient effectués à l'étranger en dehors du cadre légal.

Si l'enfant apprend que le père légal a été remplacé par un père anonyme, qui est le père biologique, toute la structure de la famille s'effondre en même temps que la fonction paternelle, et cette révélation risque de perturber gravement l'enfant.

D'autre part, l'insémination avec sperme de donneur anonyme devrait poser aux médecins un problème de conscience : en contribuant à créer la vie ont-ils le droit de mentir à un être qui n'existe pas encore mais qu'ils connaîtront peut être un jour ?

Et vous concluez ainsi : "à force de vouloir dissocier l'image paternelle de la fonction biologique, on risque de porter un mauvais coup au père et de finir un jour par le remplacer par une statue de cire ou tout simplement une photo".

J'arrive maintenant à cette large fresque de l'histoire de la médecine que vous intitulez : *Les apports de la philosophie à la médecine*.

La philosophie, considérée comme un système de réflexion critique sur les problèmes humains de la connaissance et de l'action, ne peut ignorer l'homme malade et ne doit pas être séparée de la médecine. C'est le raisonnement qui permet de comprendre la nature de la maladie, qui oriente la démarche diagnostique et la décision thérapeutique.

Dès lors, envisager les doctrines et les méthodes des médecins à la lumière des philosophes qui sont leurs contemporains apparaît comme une entreprise parfaitement justifiée.

Du reste, on a vu au cours des siècles de nombreux médecins faire œuvre de philosophe. Citons Hippocrate, Avicenne, Averroès, Maïmonide, Barthez, Claude Bernard, Grasset. Inversement des penseurs se sont intéressés à la physiologie et à la pathologie humaines : Aristote, Descartes, Bacon, Leibniz, Kant et plus récemment Paul Valéry.

Il ne peut être question de résumer cette somme. Nous nous contenterons d'en donner un aperçu en présentant ce que la médecine doit à *l'École Hippocratique*.

Les premiers principes d'éthique médicale formulés par Hippocrate ont inspiré les auteurs des serments prononcés dans de nombreuses écoles de médecine. On trouvera le texte intégral du Serment dans sa traduction par Littré, en annexe 1.

Mais le génie d'Hippocrate est d'avoir donné une conception scientifique de la maladie et d'avoir imposé la recherche des signes objectifs de celle-ci.

Jacqueline de Romilly souligne la volonté d'Hippocrate de transmettre par des écrits à ses contemporains et à ses successeurs les connaissances acquises par l'analyse des symptômes, l'évolution et la répétition des mêmes cas. Ainsi a été élaborée la première sémiologie (groupement des signes) permettant d'arriver par le raisonnement à l'identification et au classement (nosologie) des différents types de maladies. Alors est née une méthodologie dans laquelle sont privilégiées les données de l'observation et de l'expérience et dont sont bannies les spéculations religieuses ou mythologiques.

La vie est conçue comme un ensemble cohérent, dynamique, assurant la lutte contre la mort. La maladie est considérée comme un déséquilibre, une désorganisation de la nature humaine provoquée par une agression interne ou externe.

Il en résulte que la relation triangulaire malade-maladie-médecin implique une vision globale de la nature de l'homme. A cela s'ajoute le respect des moyens de défense de l'être vivant mis en œuvre pour la sauvegarde de son organisation.

La médecine hippocratique est donc :

- naturaliste, en tant que rejetant l'intervention du surnaturel ;
- finaliste comme l'enseignait Aristote, c'est à dire basée sur la recherche des causes premières et secondes responsables de la maladie ;
- fondée sur l'observation objective du malade ;
- rationaliste car elle fait intervenir la réflexion intellectuelle pour l'interprétation des signes et l'élaboration du diagnostic ;
- vitaliste car elle s'applique à l'ensemble de l'être vivant.

L'éthique hippocratique a influencé au XII^e siècle Moïse Maïmonide, théologien et philosophe juif de Cordoue ; sa *Prière médicale* que l'on trouve dans le *Guide des égarés* mériterait d'être connue et associée au Serment d'Hippocrate; elle fait intervenir l'existence de Dieu et fait appel à l'amour pour toutes les créatures. (voir annexe 2).

L'école montpelliéraine à la fin du XVIII^e siècle fut la véritable héritière de la pensée hippocratique. Barthez élabore une physiologie complète autour du *Principe Vital*. Celui-ci est la cause première de la motricité, de la perception et de la transmission des sensations, de la "calorification", de l'ensemble des réactions chimiques qui se produisent dans les organes. Il est un principe coordonnateur.

Barthez s'oppose à la conception du vivant en tant que machine ; comme Aristote et Hippocrate, il pense que la vie résulte du maintien de l'équilibre entre de multiples phénomènes ; il peut être considéré comme un précurseur de la médecine moderne : il a pressenti l'autorégulation de la vie végétative par les hormones et les neuromédiateurs. En imposant une vision globale de l'homme malade il s'est opposé au réductionnisme que constitue la conception organiciste de la médecine. Au cours du XIX^e siècle, cette philosophie, développée par Lordat, rejoint celle de l'école hippocratique en l'enrichissant des découvertes des physiologistes modernes.

Il nous reste à évoquer les libres propos que vous tenez dans le dernier chapitre de votre traité, intitulé : *Vers le XXI^e siècle*.

Alors que, au cours des siècles passés, la philosophie précédait la science et en particulier la biologie, en cette fin de XX^e siècle la situation tend à s'inverser. Les avancées de la biologie moléculaire, de la génétique et de la neurobiologie, interrogent les philosophes, relançant la discussion sur le déterminisme et l'évolution des espèces.

Il est maintenant prouvé que les phénomènes mentaux, la réflexion consciente, notre intelligence, notre imagination, notre mémoire, nos états d'âme, mais aussi les désirs, les pulsions, les formes inconscientes de l'apprentissage, dépendent du fonctionnement de nos cent milliards de neurones et de leurs innombrables connexions.

Dans son livre, *"l'homme neuronal"*, Changeux expose sa théorie de l'épigenèse par la stabilisation sélective des neurones. Les gènes déterminent les grands traits de l'organisation des neurones et du lacs de leurs connexions synaptiques. Mais au cours du développement, après la naissance, les synapses qui ne sont pas activées par les stimuli environnementaux seront éliminées. Ainsi

l'expérience transforme la structure du cerveau. Par vagues successives l'épigenèse exerce son action sur les agencements synaptiques. Et par des voies aléatoires qui échappent à la détermination génétique, chaque individu construit son identité.

Le problème de l'évolution des espèces doit être réexaminé à la lumière de nos connaissances de génétique.

En vous référant à Stephan Gould, professeur à Harvard, vous réfutez l'hypothèse de la sélection naturelle des espèces de Darwin ainsi que celle de l'adaptation à l'environnement de Lamarck.

Le code génétique ne peut pas incorporer les informations externes ; la nature ne progresse pas de manière linéaire mais se ramifie par accident, par erreur de copie au cours de la réplication des molécules d'A.D.N. (acide désoxyribonucléique) qui constituent les supports des gènes. Tous les humains proviennent d'un tronc commun qui se ramifie par suite de mutations accidentelles aléatoires.

Ainsi on peut affirmer que votre carrière a été exemplaire.

Dans ce parcours on ne décèle aucune rupture. Chaque étape a préparé la suivante :

- hospitalo-universitaire passionné par la pédagogie ;
- psychiatre tout entier attaché à résoudre les problèmes individuels de vos patients ;
- expert près des tribunaux apportant une aide combien efficace aux magistrats, aux jurés et aux avocats ;
- Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins, guide éclairé en matière de bioéthique.

Toutes ces fonctions vous les avez assumées avec une égale maîtrise.

Mais il y a plus :

- vous avez maintenu au premier rang, dans la hiérarchie de vos activités, l'étude, la pensée, la réflexion sans vous laisser accaparer par le "quotidien" ;
- vous avez eu le souci de communiquer par un discours, dans un style clair, limpide, mettant à la portée de tous les doctrines philosophiques et les conclusions d'enquêtes psychiatriques, dont le caractère abstrait rendait l'accès parfois difficile.

C'est à ce labeur incessant au service des malades, des médecins, et des corps constitués de l'appareil judiciaire, que l'Académie a voulu rendre hommage en vous priant d'accepter, Monsieur, ce XI^e fauteuil.

Annexe 1**Serment d'Hippocrate (V^e siècle av. J.-C.)**

Je jure par Apollon médecin, par Esculape, par Hygie et par Panacée, par les Dieux et toutes les Déesses les prenant à témoin, que je respecterai suivant mes forces et ma capacité le serment et l'engagement suivant.

Je mettrai mon maître de médecine au même rang que les auteurs de mes jours, je partagerai avec lui mon avoir, et, dans la nécessité, je pourvoirai à ses besoins. Je tiendrai ses enfants pour des frères, et, s'ils désirent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans salaire ni engagement.

Je ferai part des préceptes à mes fils, à ceux de mon maître et aux disciples liés par un engagement et un serment suivant la loi, mais à nul autre.

Je dirigerai le régime des malades à leur avantage et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice.

Je ne remettrai à personne du poison si on m'en demande, ni prendrai l'initiative d'une telle suggestion. Semblablement je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif.

Je passerai ma vie dans l'innocence et la pureté.

Je ne pratiquerai pas l'opération de la taille, même sur ceux qui souffrent de la pierre. Je la laisserai aux gens qui s'en occupent.

Dans quelque maison où j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons libres ou esclaves.

Quoi que je voie ou j'entende dans la société dans l'exercice de ma profession et même hors de l'exercice, je tairai ce qui ne doit jamais être divulgué, le regardant comme un secret.

Si je remplis ce serment, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes.

Si je le viole et que je me parjure puissé-je avoir un sort contraire.

Traduction de Littré, reproduite par Guy Berthez dans le numéro 59 du Bulletin de l'Ordre des médecins de l'Hérault (octobre 1994).

Annexe 2

**Prière du médecin de Rambam (Rabbi Moïse Ben Maïmoun)
connu sous le nom de Maïmonide (1135-1204)**

D... Souverain,

Avant d'entreprendre mon sain labeur : soigner tes propres créatures, j'adresse ma supplication devant ton trône de gloire.

Puisses-tu m'accorder le courage et le zèle nécessaire pour pratiquer mon art de la façon la plus juste.

Que l'appât du gain ne m'aveugle point.

Fais que je ne voie que l'homme dans celui qui souffre, sans distinction entre le riche et le pauvre, l'ami ou l'ennemi, le bon et le mauvais ; quand l'homme est dans la détresse, désigne moi seulement l'homme.

Si nos maîtres veulent m'enseigner le discernement donne moi la volonté d'apprendre car la science de la Médecine est infinie.

Si les sots m'humilient, fais que l'amour de mon art, comme une cuirasse, me rende invulnérable pour que je puisse persévérer dans le vrai, sans égard au prestige, au renom, ou à l'âge de mes ennemis.

Seule la vérité illuminera mes pas, car tout compromis dans mon art risque d'engendrer la destruction et la maladie chez ceux que tu as créés de tes propres mains.

Ô mon D... miséricordieux et magnanime renforce, fortifie mon âme et mon corps, insuffle moi l'esprit de vérité.

Extrait du Guide des Égarés

ALLOCUTION DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT CAMBON DE LAVALETTE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes chers Confrères,

Notre nouvel Académicien, Monsieur Marcel Danan, a fort justement remercié Monsieur le Doyen Solassol qui a bien voulu que cette séance puisse revêtir toute sa solennité en se tenant dans ce prestigieux amphithéâtre. Je tiens avant toute chose à joindre à ce propos, l'expression de la gratitude de l'Académie toute entière. Peu familier de ces lieux, mais profondément respectueux de la science qu'ils symbolisent, j'en ressens personnellement tout l'honneur.

Car c'est l'un des aspects les plus fascinants de notre Académie, parce qu'elle est structurellement pluridisciplinaire, qu'un militaire soit appelé à conclure sur deux exposés de médecins de grande réputation, messieurs Danan et Izarn, qui ont eux-mêmes évoqué la mémoire d'autres médecins de grand renom, dont nos regrettés confrères Jean Andréani et Étienne Fassio.

Certes, le militaire est fait pour tuer et le médecin pour guérir. Ce rapprochement militaro-médical n'est pourtant pas aussi contre nature que l'on pourrait le croire. Il ne s'agit même pas d'une antithèse dialectique à laquelle une élégante synthèse me permettrait d'échapper. Chacun sait que le médecin est le seul professionnel, avec son complice le pharmacien, à se voir quasi automatiquement conférer un grade d'officier dans l'Armée. Le Service auquel j'appartiens, le Commissariat de l'Armée de Terre, et le Service de Santé des Armées sont les deux seuls dont la mission se définisse comme un service du combattant considéré en tant qu'homme, l'un pour le maintenir en état de combattre, notamment en nourrissant son corps, l'autre pour le remettre en état de combattre, en guérissant son corps et parfois son âme. Tous deux représentent l'indispensable part d'humanité dans le nécessaire exercice de la Défense.

J'ai conservé le souvenir de cette fraternité d'armes et d'une véritable connivence dans l'accomplissement de missions jumelles, particulièrement en opérations. Et je note qu'un des moments forts de la vie du docteur Andréani, Monsieur Danan l'a évoqué, est l'expérience de la campagne de 1939-1940 au cours de laquelle ses lettres révèlent les réflexions du médecin combattant sur le thème plus général de l'âme d'une nation vaincue. Je note aussi que Marcel Danan a lui-même effectué deux ans de service à une époque critique pour notre pays, lui qui, né hors de l'hexagone, connaît sans doute mieux que beaucoup d'autres, la valeur humaine et spirituelle d'une patrie.

Mais bien d'autres dimensions des personnalités médicales qui nous ont été présentées ont révélé une richesse communicable aux non initiés. Ces hommes sont ou ont été aussi des poètes et des philosophes, voire des juristes.

Des poètes ? Jean Margarot et Étienne Fassio ont été évoqués. Je conserve chez moi avec reconnaissance le recueil de poèmes que François Fassio m'a adressé en souvenir de son oncle. "D'épines et d'azur" renferme des trésors allant de la versification la plus classique à des allusions valéryennes comme "Ces toits baignés de ciel où les pigeons roucoulent". Mais surtout on y trouve comme une musique, toute la gamme de l'âme humaine, depuis la douceur des paysages de l'enfance jusqu'aux ombres du crépuscule. Ainsi le médecin ausculte l'instinct vital qui, révélé, réveillé et conforté opère plus de miracles que toutes les potions du codex. "Comme s'ils voyaient l'invisible" ! Cette expression qui caractérise les prophètes ne s'appliquerait-elle pas aux médecins ?

Des philosophes ? Nous avons vu comment un Ferdinand Alquié a pu éclairer Jean Andréani sur la voie de la connaissance et comment la connaissance des repères qui structurent l'homme a conduit le médecin à diagnostiquer les tares de la société dite "moderne" et à prescrire les remèdes ; et la brutale interruption de cette écriture posthume avive encore nos regrets de ce départ prématuré de notre confrère.

Poètes, philosophes, sociologues, les médecins n'ont pas fini de déployer leurs ressources. Car ils se font aussi juristes, comme le Professeur Grasset, promoteur d'un statut adapté aux différentes catégories d'aliénés, (on n'abandonne pas le malade après l'avoir soigné), ou comme Jean Andréani défendant l'indépendance du médecin vis-à-vis des pouvoirs publics.

Tout ce que je viens de dire justifie la pluridisciplinarité de notre académie. Il se produit entre ses différentes sections une étonnante alchimie, ou, pour employer un terme à la mode, une "synergie" au bénéfice de laquelle le résultat est bien plus un produit qu'une somme. C'est à l'interface des connaissances que se produisent les découvertes et que s'élabore le progrès.

Vous-même, Monsieur, qui accédez aujourd'hui définitivement à ce XI^e fauteuil de la Section de Médecine, vous possédez cette diversité de talents si bien décrits par le Professeur Izarn, votre parrain.

Le brillant dossier de votre carrière vous désigne comme un éternel "premier de la classe", depuis l'Université jusqu'aux hautes fonctions morales que vous ont conférées vos pairs en vous élisant Président du Conseil Départemental de l'Ordre et Président National de votre association professionnelle.

Mais le dossier de vos œuvres, le seul qui confère la véritable immortalité, ne le cède en rien au précédent. Vous avez choisi d'être le médecin des âmes et votre notoriété a fait de vous l'arbitre de la justice des hommes. Le poids et l'ampleur de votre tâche sont impressionnants. La psychiatrie, par ses progrès, auxquels vous avez largement participé, a acquis un rayonnement inconnu jusqu'ici. Lorsque, il y a cinquante ans exactement, 30.000 hommes et femmes, survivants des 200.000 déportés des camps nazis rentraient en France, aucun, à ma connaissance, n'a été examiné psychiquement de façon systématique. Aujourd'hui, à l'issue d'une épreuve de quelque importance, même volontairement affrontée, comme un vol spatial, l'examen psychologique est devenu la règle. Sans tomber dans l'erreur de confondre psychologie et psychiatrie, il me semble que cela mesure les progrès de la science en la matière et la confiance qu'elle inspire. Cela mesure aussi hélas la dérive de notre société. Qui dira ce qu'apportait, il y a cinquante ans, l'amour et le bon sens d'un père, d'une mère, d'une épouse ? Dans la famille dite pudiquement "monoparentale", dans un foyer détruit une fois sur trois (une fois sur deux à Paris), dans une union informelle, que deviennent les repères ? Le "Livre", ce poème que le peuple juif a donné au monde et dont le texte lu et relu charpente l'âme humaine, il semble que nos enfants ne soient plus aptes à en recevoir le message qu'en bandes dessinées. Alors le médecin a dû se faire confesseur et accueillir cette marée de nécessiteux du neurone. Vous nous l'avez magistralement montré : Grasset, Andréani, Alquié, Danan, même combat. Mais quelle santé il vous faut !

Oui, Monsieur, entrez la tête haute dans notre Compagnie. C'est une nouvelle place forte que vous avez conquise et à partir de laquelle vous élargirez encore le front de votre combat et le théâtre de vos opérations !

Mais voilà que le militaire se trahit par son vocabulaire ! Il est temps de faire silence et de laisser votre épouse, que je salue, votre famille et vos amis vous complimenter.

La séance est levée !

Je termine cet hommage en lui laissant la parole. Voici quelques lignes qui témoignent de ce qu'elle a été dans sa vie et de sa loi.

"Chacun de nous suit l'itinéraire qui lui est favorable... Quant à moi, mon sentier suit le mot à mot de l'évangile. De modestes écrits en vers. La langue est populaire, patoise, négligée, quelquefois fautive. Le vieillard se sent indigent."